

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, SUD au comité technique de la direction générale des patrimoines

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR BELAVAL

A quoi ça sert une direction générale des patrimoines ? Quand nous entendrez-vous ?

Le 8 février dernier se tenait le premier comité technique (CT) de la direction générale des patrimoines résultant de la réforme des instances représentatives des personnels.

Pour nos organisations syndicales, cette réunion fut l'occasion de revenir sur les dysfonctionnements nombreux et récurrents du comité technique paritaire (CTP) de cette trop grande direction générale issue de la réorganisation du ministère instituée par décret du 11 novembre 2009 et fortement combattue par les personnels.

Vous nous avez entendus dénoncer le fait, monsieur le directeur, que le CTP a été cantonné dès sa création à l'examen purement formel de textes entérinant des décisions prises au plus haut niveau politique, sans aucune espèce de concertation ni de dialogue, et la plupart du temps contre les agents, leurs missions et leurs conditions de travail.

Vous nous avez entendus réclamer pour la énième fois que le CTP, aujourd'hui devenu CT, soit destinataire d'informations dignes de ce nom sur la situation de l'emploi, sur les besoins réels en effectifs, sur le bilan social, sur l'évolution des missions, de l'organisation du travail et le sens du travail lui-même.

Vous nous avez entendus revendiquer encore et encore qu'un débat - un vrai débat faisant honneur à une démocratie sociale dûment respectée - ait lieu, enfin, sur la politique patrimoniale, sur la politique de la recherche, sur la politique des musées, sur la politique de l'architecture, sur celle des archives, sur celle de l'archéologie...

Vous nous avez entendus exiger des réponses à nos demandes réitérées sur le devenir des grandes filières professionnelles de votre direction, et sur toutes les attaques frontales ou larvées qu'elles subissent, qui affaiblissent considérablement le service public, et qui, au final, font souffrir nombre d'agents.

Après cette séance plénière, les délégations syndicales espéraient beaucoup, et sans doute un peu trop, de cette nouvelle instance en matière de « dialogue social ».

Or, nos organisations syndicales viennent de recevoir une convocation pour un nouveau CT, le 6 mars prochain. Et pour ne rien changer à vos bonnes vieilles pratiques et demeurer fidèle probablement au mandat politique qui doit être le vôtre, vous avez inscrit une série de points à l'ordre du jour qui tous, peu ou prou, relèvent une fois encore de la même logique : réformer sans débattre, réformer pour démanteler, réformer au mépris des personnels, de leur travail et de leurs conditions de travail, réformer sans contenu, sans aucun égard pour les missions scientifiques et culturelles, réformer sans passer par la case organisations syndicales ni par celle de la négociation devenue quasiment un gros mot en cette période qui s'achève.

A l'heure du bilan, monsieur le directeur, il apparaît nettement que nos alertes répétées, et par vous systématiquement rejetées, sur l'absurdité voire la dangerosité d'une direction générale fourre-tout s'avèrent justifiées.

Allez-vous enfin tenir compte de tous ces questionnements légitimes et de ces demandes qui, pour la plupart d'entre elles, recouvrent des obligations réglementaires auxquelles vous vous dérobez ?

Pour notre part, au présent comme pour l'avenir, nous ne renoncerons à aucune des revendications très largement partagées par les agents. C'est donc tout de suite que nous vous demandons d'y répondre en commençant par les inscrire à l'ordre du jour de ce prochain CT !

Paris, le 23 février 2012